

DEPARTEMENT DE L'AUBE ARRONDISSEMENT DE TROYES COMMUNE D'AIX-VILLEMAUR-PÂLIS

Copie pour impression Réception au contrôle de légalité le 06/06/2024 à 10h38 Réference de l'AR : 010-200058840-20240529-2024_D_055-DE Affiché le 06/06/2024 ; Certifié exécutoire le 06/06/2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNE D'AIX-VILLEMAUR-PALIS

Séance du 29 MAI 2024

Date de la convocation : 23/05/2024 Date d'affichage de la convocation : 23/05/2024

Nombre de Conseillers :

En exercice: 29 Présents: 21 Représentés: 07

Votants:

28

Délibération nº

2024 D 055

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-neuf mai à 19h00, le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni en mairie annexe d'AIX-EN-OTHE, sous la <u>présidence</u> de Séverine DELSERT BROQUET, Maire de la Commune d'AIX-VILLEMAUR-PALIS.

<u>Etaient présents</u>: Mmes et MM.: Séverine DELSERT BROQUET, Florent GAUROIS, Sophie BLANCHIN, Didier DESPREZ, Sylvie VELUT, Gérald ROUSSELOT, Lucie CARLIER, Gérard TRUTAT, Guy THOMAS, Elisabeth ODON, Jean-Michel POTS, Yves MORANDEAU, Lydia LENAINT, Sonia PREHOUBERT, Mikaël MATIGNON, Eloïse SOYER, Kylan GORIT, Hubert PROT, Claire ADAM, Gilles FOUILLADE, Nathalie HINFRAY.

Absents ayant donné procuration: M. Reynald CARLOT pouvoir à Mme Séverine DELSERT BROQUET, M. Gérard VAN MELCKEBEKE pouvoir à M. Florent GAUROIS, Mme Laurence LUIS-LEON pouvoir à M. Yves MORANDEAU, Mme Laura SERON-HABERLAND pouvoir à Mme Sophie BLANCHIN, Mme Christie DEZERT pouvoir à M. Hubert PROT, M. Timothée BRASSET pouvoir à M. Gilles FOUILLADE, Mme Karine CRAVIC pouvoir à Mme Claire ADAM.

Absente excusée : Mme Cécile PETIT.

Secrétaire de séance : Mme Sophie BLANCHIN

Objet de la délibération : ENFANCE JEUNESSE – TARIFS SEJOURS ETE 2024 DE L'ACCUEIL DE LOISIRS ET DU SECTEUR ADOS

Madame le maire

Example que des séjours vacances sont organisés dans le cadre de l'accueil de loisirs et du secteur ados au cours de l'été 2024.

Propose de fixer pour ces séjours, des tarifs identiques (ACM et Secteur Ados) comprenant transport, hébergement, pension complète et activités comme suit :

Prix des séjours facturés aux familles, déduction VACAF comprise	Montant VACAF par jour	Enfants résidants AVP	Enfants dont un des 2 parent au moins travaille sur AVP	Enfants extérieurs
QF<300	21,71 €	38,60 €	57,98 €	92,70€
301 <qf<570< td=""><td>20,22 €</td><td>48,20 €</td><td>92,70€</td><td>112,20€</td></qf<570<>	20,22 €	48,20 €	92,70€	112,20€
571 <qf<675< td=""><td>16,47 €</td><td>60,30 €</td><td>111,20€</td><td>133,50€</td></qf<675<>	16,47 €	60,30 €	111,20€	133,50€
676 <qf<840< td=""><td>13,27 €</td><td>75,30 €</td><td>133,50€</td><td>160,20€</td></qf<840<>	13,27 €	75,30 €	133,50€	160,20€
841 <qf<1100< td=""><td>0,00 €</td><td>94,00 €</td><td>160,20€</td><td>192,20€</td></qf<1100<>	0,00 €	94,00 €	160,20€	192,20€
QF>1101	0,00 €	117,40 €	192,20€	230,60 €

Le Conseil municipal, entendu cet exposé, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- ▶ <u>ACCEPTE</u> les tarifs indiqués ci-dessus concernant les séjours (été 2024) pour l'accueil de loisirs et pour le secteur ados comprenant transport, hébergement, pension complète et activités.
- > AUTORISE Madame le Maire à signer tout document relatif à la présente décision.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations.

Le Maire, Sévérine DELSERT BROQUET.

